CANDIDATS.

POUR GREFFIER.

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
W. A. NOTT.
ALFRED ROUSSEAU.
J. O. PIERSON.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HORATIO DAVIS.
J. Q. A. HOIT.
M. WILLARD.
SAMPSON BLOSSMAN.
JOHN M. HALSEY.
ADELIN DREUX.
A. D. DORIOCOURT.
M. CARUTHERS.
THOMAS C. POOLE.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HENRY PEYCHAUD.
WILLIAM F. BEDLOCK.
AUGUSTE DOUCE.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
RIVIÈRE GARDÈRE.
J. B. FORRESTER MAXENT.
A. E. BIENVENU.
PIERRE M. BERTIN.
MARTIN DURALDE.
ARMAND GUYOL.
RENÉ H. BRUNET.
THOMAS GILMORE.
ROSÉMOND DE ARMAS.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
JOHN WATKINS.
PROSPER LE BLANC.
CHARLES S. LEE.
L. J. COIRON.
SAM LOVETT WALDO.
JOHN W. NIXON.

POUR JUGE-DE-PAIX:

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat pour la place de Juge de Paix du quatrième district de la Première Municipalité — Ce district est compris entre les rues St Louis et Esplanade.

Nous sommes autorisés à annoncer M. AUGUSTE DELASSUS, comme candidat à la place de Juge de Paix de la municipalité No. 3.
SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT, comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité pour les 5ème et 6me districts représentatifs compris entre les rues St Louis et Esplanade.

M. l'Editeur,—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, est candidat pour la place de juge de paix de la Seconde Municipalité, pour le troisième district, compris entre les rues Canal et Julia, district No. 3.

MM. LES EDITEURS.—Veuillez annoncer que M. CHS. C. SCHELL est candidat à une des places de Juge de Paix de la première Municipalité.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

M. l'Editeur—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de Juge de Paix dans la première municipalité, pour le district compris entre les rues du Canal et St. Louis.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

Mr. L'EDITEUR,
Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
SES AMIS.

MM. les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra le vote unanime de
TOUS SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. F. M. GUYOL, comme candidat à la place de juge de paix dans la première municipalité.
PLUSIEURS AVOCATS.

Bureau des Naissances et Décès,
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AVANT [illegible] Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans [illegible]

ACTE APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

[illegible]

10 Avril F. M. CROZAT.

TAFOUT Frères, rue de Chartres, 161, encoignure Toulouse, reçoivent par le navire Emperor, du Havre, une grande variété de marchandises, à vendre à très bon marché pour du comptant, savoir: [illegible]
Et ils ont constamment en magasin: Un grand assortiment d'aiguilles Warren's, couteaux, ciseaux, rasoirs [illegible] boutons en tout genre. [illegible]
23 mai TAFOUT FRÈRES, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

RESINE—[illegible] 500 barils résine et 5000 barils charbon de Pittsburg, en débarquement et à vendre par ROBERT MURPHY, 62 Vieille Levée.

WHISKEY—[illegible] barils whiskey vieux, à vendre par [illegible] LONGIS, 116 rue Royale. 20 avril

FERRONNERIE—[illegible] serrures françaises et [illegible] pentures, crochets et pentures, crochets [illegible] targettes carrées, [illegible] fournitures pour contrevents, en magasin et à vendre par W. A. RYAN,
28 avril 48, Chartres

ARTICLES de pêches—Hameçons de toute qualité, lignes en soie, coton, lin et pitre, bouchons, vers en [illegible], des perches &c. en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 48 Chartres

OUTILS de charpentier. [illegible] W. A. RYAN. 48 Chartres

A VENDRE par le soussigné: [illegible] sucre raffiné de Boston, en pains, morceaux [illegible]
6000 sacs en pitres, de deux boisseaux et demi.
1000 [illegible] thé noir, impérial et poudre à canon.
1500 barils maquereaux.
150 caisses excellent blanc de baleine, New Bedford.
50 surons indigo, 100 caisses savon steamboat.
750 barils clous de Boston;
50 barriques riz de la Caroline.
31 mars NORCROSS & FOSDICK, 40 G[illegible]

DIVERS—3000 [illegible] LEONARD STURTEVANT & Co
19 mars 12, Vieille Levée.

FARINE—1000 barils à bord d'un chaland, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
21 avril 79, Tchoupitoulas

TOILE D'EMBALLAGE, & [illegible] pièces du Kentucky, [illegible] 35 balles ficelle, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co.
64, Tchoupitoulas

FARINE—800 barils farine Missouri superfine; 150 do do ordinaire, à vendre par G & R BUCHANAN & Co.
24 av 64, rue Tchoupitoulas.

FRUITS A L'EAU DE VIE—[illegible] caisses cerises à l'eau de vie, 10 do abricots, 10 do prunes, en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis
17 avril

PRUNEAUX—10 caisses de 12 [illegible] en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
17 avril 22 St Louis

BOUTEILLES VIDES—20 paniers bouteilles vides en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par
17 avril LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

MAISON A LOUER.
Une maison rue de l'Hôpital, entre les rues Bourgogne et Remparts.
Deux maisons rue Claiborne, entre les rues Ste. Anne et Dumaine.
Deux maisons rue Claiborne, près la rue St. Louis.
Une maison rue des Français, 3ème municipalité.
Une maison rue des Grands-Hommes, près la rue d'Enghien.
Pour les conditions qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No. 123, entre les rues St. Louis et Conti. 2 mars

ARTICLES DIVERS—1,500 caisses limons, 80 barriques huile d'olive, 30 barriques pierres de ponce, 3 do crème de tartre, 40 caisses tabac à chiquer, 25 balles tabac en feuilles, à vendre par
29 av WYLIE & EGANA, 52 rue Bienville

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
4000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue B Guillout,
2000 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice, grandes bouteilles; 800 paniers vin de Champagne;
40 barils et quarts vin de Sicile;
60 barils et quarts vin de Malaga;
2 pipes vin de Catalogne; 300 caisses liqueurs assorties; 30 do curaçao; 30 do marasquin;
100 caisses vin rouge St Julien et la Mission,
50 do capres; 25 do cerises au jus;
45 do savon de Marseille; 50 do vin de Muscat;
150 paniers bouteilles vides; 300 do anisette;
300,000 bouchons. AUG. MOLIER,
2 mai—3 90, St Louis.

EN débarquement du navire Floridian, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin de Bordeaux,
1 boucaut ficelle française.
En magasin:—200 caisses liqueurs assorties; 50 caisses sardines en boites, 2/3, 1/2, 1/3 et 1/4 de boites, 50 et 100 boites à la caisse &c. 100 barils Malaga, sec, 20gal. le baril.
24 av S. V. BARRETT, 21 Gravier

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 260, Nlle. Orléans.
2 fév—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

SUCRE de la Havane—250 caisses Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
30 mars ED. CLAGUE, 20 Gravier

CHANGE sur Bordeaux ou Paris, à vendre par
20 fév CHAS. DUFOUR.

J. [illegible]
Encoignure St. Charles & [illegible]
(ENTRESOL, No. 19, [illegible])
Importateur
De marchandises anglaises, françaises, allemandes, turques et chinoises.
Beaux Articles de Fantaisie.
Coutellerie, Eventails, Boites enjolivées, Nécessaires de toilette, Accordéons, Cannes, Ombrelles, Peignes, Brosses, Parfumerie, Bourses, Plumes et Crayons en or, &c. &c. &c. le tout en gros et en détail.
OBJETS A USAGE DE CORPS, POUR HOMMES, Chemises, Caleçons, Chaussettes, Bretelles, Echarpes, Cols, Cravates, &c. &c. &c.
5 mai—1m

Chemises, Gilets de peau et Caleçons.
C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No 33, encoignure de la Douane, offre à vendre à des prix modérés un grand assortiment de chemises, gilets de peau et caleçons, chemises de coton avec devant en toile; do do qualité supérieure, chemises de toile fines et surfines, chemises de couleur, do à raies et de fantaisie; gilets de peau en coton, en laine et en soie, caleçons de soie, de coton, de coutil et de toile, tous ces articles seront vendus bon marché pour clore des factures. 14 mai

MOUSSELINES SUISSES.
A VENDRE à bas prix pour clore une consignation un lot de Mousselines Suisses de diverses sortes:
Mousselines unies 4/4 et 5/4 de tous prix;
Dito damassées à jour 6/4, très bel article pour rideaux;
Dito brodées au crochet variées de genre do,
Dito rideaux tout fait à bordures;
Dito brochées et à carreaux pour moustiquaires et rideaux, &c. Ces articles seront vendus au prix de fabrique, pour clore. L. H. RICHARD,
14 mai 33, Douane, au 1er étage.

AUX VOLONTAIRES POUR LE TEXAS.
LES soussignés offrent à vendre;—50 douzaines chemises gingas garanties fil, bien cousues, 30 do chemises françaises en couleur bon teint, 50 do chemises blanches bon marché, 40 do bretelles ordinaires, 30 do gants blancs Berlin pour militaires. LOISON & SYLVESTRE,
12 mai 36, Chartres

EN magasin et à vendre par les soussignés;—250 caisses vin vieux; 75 paniers huile d'olive, 24 o. Plagniol 75 paniers huile d'olive en 1/2 bouteilles, 250 milliers bouchons de toutes qualités, 25 paniers bouteilles vides.
175 caisses absynthe suisse et de Marseilles; 100 caisses salaisons assorties; 15 estagnons eau de roses, 25 estagnons eau de fleurs d'oranger, 50 caisses do. do. 80 caisses liqueurs ordinaires en bouteilles, 1/2 et 1/4, 51 do kirsch, 10 do Curaçao, 10 c. chinois à l'eau de vie, 10 paniers vin de Champagne.
En douane:—5/4 de pipes eau-de-vie vieille 1837,
4/4 do do surfine 1832
12 mai LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres

CHAMPAGNE.
EN débarquement du navire Emperor, du Havre:
25 paniers vin de Champagne. SHIELD BRAND.
25 do do en 1/2 bouteilles, do
A vendre par LOISON & SILVESTRE,
19 mai 36, rue de Chartres.

Marchandises d'été et de Printemps.
NOUS vendons à grand rabais la balance de notre assortiment de marchandises sèches, consistant en: barreges, organdis, balzorines dessins à la mousseline et à la Taglioni, jaconats de 25, 30 et 21 escalins, gingats à 25 cents, calicots français léger, dernier modèle, à 20 cts, mousselines blanches, mousseline Suisse, jaconat do uni, do parasols, écharpes de barrege, écharpes en dentelle, mousseline blanche, do écharpes de soie, riches broderies, bas de soie et de coton, rubans à franges, grand assortiment de toile, lisières, mouchoirs de toile avec bordures, mouchoirs brodés, de poche, toile de table, damassée, surtouts de Russie, toile do, coutils blancs et cotonnades, fil de coton, gants à filets pour dames, do blancs, do pour hommes, crêpes bleus et blancs, crêpes pour chapeaux, fil à coudre en fil, boutons, peignes &c &c.
Aussi un fort assortiment de drap d'été superfin, à vendre par DAVID & CHAPUS,
19 mai 93 et 95, rue de Chartres, encoignure Conti

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux, de Marseille et de New-York:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux,
40 do de Marseille,
75 barils vin de Madère,
100 barils vin de Porto,
14 barils vieux Madère,
3 pipes genièvre de Hollande,
25 barils vieux whiskey Monongahela,
4 demi pipes Eau de vie Pellevoisin,
25 barils vieux Cognac (fine champagne),
40 milliers bouchons assortis,
25 caisses Kirsch; 30 paniers huile d'olive,
100 caisses vin ordinaire de Bordeaux,
50 do do Chateau Lafitte,
50 do do Chateau Latour,
100 caisses liqueurs assorties,
50 caisses Curaçao,
50 caisses cerises,
50 caisses maraschino, à vendre par P. LONGIS,
25 mai No. 116 rue Royale

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aigues ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.
On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée sur chaque boite. 10v

$35,000 D'HABILLEMENS ÉPAIS, A VENDRE, à des prix bien au-dessous de tous ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 mai ALFRED MONROE.

CHAPELLERIE PARISIENNE.
Rue de Chartres, No. 40.
L. SIMONET & Cie, viennent de recevoir par le navire Claiborne, du Havre, un nouvel assortiment de Chapeaux dernière mode:
5 caisses chapeaux soie extra fin;
2 do do castor blanc;
2 do do feutre noir et gris;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do do pour enfans;
25 do de do do cadets;
2 do do [illegible] pour Amazone;
6 do do [illegible] gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que [illegible] Bordelaise, cordons, cuirs coussins, etc [illegible]

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Floridian, de Bordeaux:
25 barriques vin rouge, Anbrès;
25 do do Montferrand,
4 demi do do Pauillac, 1841;
16 [illegible] vin blanc, Sauterne;
[illegible] caisses eau de vie de cognac, fine champagne,
45 caisses cerises à l'eau de vie;
6 do de 12 flacons, prunes sèches;
4 do de 12 boites truffes assorties do;
1 mai EDOUARD LABONDE, 85, St Louis

VINS en caisses—2000 caisses vin de Bordeaux, 300 caisses St Julien, 500 do St Julien,
200 caisses Chateau Margaux, 200 do St Estephe,
200 do Chateau Lafitte,
100 do Cantenac,
200 do 200 bouteilles différentes marques,
100 do Vin blanc Sauterne, à vendre par
13 mai ST. VOX BARRETT, 21 Gravier

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.
Aussi—50 pièces de Batiste d'une qualité supérieure, reçues directement de Cambray, à vendre chez
L. H. RICHARD,
14 mai 33, rue de la Douane

THE frais—1200 paquets vert et noir impérial, poudre à canon, young Hyson, Souchong et Pouchong, en canistres, demi et boites, à vendre par
23 mai ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

LIQUEURS du pays 130 barils eau de vie, genièvre alcohol et esprit de vin, à vendre par ROBERTS & HALL,
2 juin 75, Magasins.

TOILE écrue à chemises—Un envoi de toile écrue 4/4, à vendre à bon marché, pour clore, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL patente de Marshal—Nous avons reçu un envoi de fil comme ci-dessus de diverses couleurs, du No. 18 à 200, sur lequel nous appelons l'attention des tailleurs et détailleurs, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL en bobines d'Alexander—Les soussignés ont reçu quelques caisses de bobines, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

MOUSTIQUAIRES—5 balles brin écru; 3 balles idem [illegible] blanchie; 2 balles idem blanchie; 9 caisses brin rayé; 4 dito qualité supérieure, à vendre à bas prix pour du comptant, par H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

DENTELLE Guimpe pour rideaux—Les soussignés ont reçu deux caisses de ce superbe article, en couleurs assorties, qu'ils vendront à bas prix en gros.
Aussi—En débarquement, 10 balles cotonnade française, qualité supérieure; 5 balles casimir pour pantalon.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins.

PARAPLUIES! PARAPLUIES!—Par le navire Emperor du Havre, nous avons reçu quelques valises de parapluies français de qualité supérieure, grandeur assortie et dans le dernier goût.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins.

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES.
REÇOIT par le navire Emperor, du Havre, 6 balles cotonnade bleue, unie, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant. 20 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné.—3000 caisses vins différentes qualités, en grandes et petites bouteilles, 200 caisses liqueurs assorties; 50 caisses curaçao de Hollande; 30 caisses maraschino, 100 caisses sirop de limon.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

EN magasin et à vendre par le soussigné.—200 barils olives supérieures d'Espagne; 75 caisses sardines de 50 et 100 boites à la caisse; en grandes, 2/3, 1/2 et 1/4 boites nouvellement arrivées; 300 caisses vins Muscat, Frontignan et Lunel, &c.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

DROGUES ET MEDICAMENS.
Reçu par les navires James Calder, de Boston, et Memphis de New York:
125 colis, formant un bel assortiment de Drogues.
EN MAGASIN:
1000 livres sel de nitre,
1000 livres sel de glaubert; 2000 livres sel de soude,
500 do gomme de Lacque; 1000 do tartre rouge,
300 do bois de reglisse; 400 do acide tartarique,
300 do Baie de genièvre; 200 do racine d'Iris,
100 do racine de gentiane; 60 grosses Boites assorties
500 do gingembre, 200 do gingembre en poudre,
200 do acide acétique,
200 do Sucre de Sicile, 800 do souffre,
300 yards sparadrape; 3000 liv. huile de vitriol,
2000 livres moutarde créole—A vendre par
P. CUSACHS,
29 avril encoignure St Philippe et Condé

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.
Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. 30 av—

SUCRE DE LA HAVANE—430 caisses sucre de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 mai 26 Vieille Levée

CAFE—424 sacs Havane, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 mai 26 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—62,000 Regalias et Principe, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 mai 26 Vieille Levée

TABAC—44 balles Tabac en feuilles, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 mai 26 Vieille Levée

EAU DE VIE DE COGNAC—6 demi pipes eau de vie de Cognac supérieure, [illegible] LEOPOLD JEANNET,
25 mai 22 St Louis

[illegible]

[illegible] IDEM No 1,
De qualité supérieure, par barillets de 25 jusqu'aux dimensions de 500 livres.
Les propriétaires basent le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et ne veulent offrir aux gens que ce qui peut donner entière satisfaction. Dans tous les cas où l'on ne serait pas satisfait de leur Blanc de Plomb, l'argent sera remboursé aux acheteurs pour tout baril qui n'aurait pas été ouvert.
Le premier envoi, se composant de 20,000 livres, vient d'être reçu, et est offert en vente par
MERLE, BEYLLE & Co.,
16 fev 79, Tchoupitoulas.

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné:
100 livres Cantharides fraiches;
20 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre rafiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
200 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
10 av P. CUSACHS,
Encoignure Condé et St. Philippe

PIPES Allemandes—106 paniers, pour clore une facture, à vendre par
23 av NORTH & BROTHERS.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hindoo, venant du Havre:
50 boites Champignons au naturel;
100 demi boites do do;
50 boites Ceps à l'huile; 100 demi do do;
127 boites, demi et quarts dito Pâtés truffés;
170 do et demi dito Truffes du Périgord;
950 boites, demi et quarts de boites Sardines à l'huile;
10 caisses Fruits au jus.
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—200 barils vieux whiskey, différentes qualités, à vendre en magasin, par
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Mozart, de Marseille, 16 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
13 av 17 et 19, St Louis

FROMAGES de Hollande—Quelques douzaines, venant de débarquer et à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril Encoig. Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

TRUFFES du Périgord, garanties noires, et toutes de première qualité, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

FRUITS au jus—Quelques caisses, à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril encoignure Royale et Douane

OLIVES d'Espagne—En barillets, venant de débarquer et à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

SARDINES à l'huile—3000 boites et demi boites de la marque bien connue de J Peneau, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

RAISINS verts de Malaga—Quelques barillets garantis en bon ordre, à vendre par LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

ABRICOTS et prunes à l'eau de vie—40 caisses à vendre par LOREILHE & Co
23 av encoignure Royale et Douane

RASPAIL—Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 2 volumes grand in 8o, en vente chez
VICTOR HEBERT,
22 avril 149, Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, venant du Havre:
54 caisses Absinthe Suisse, de la marque E. Pernod.
DUDOUYT & TEULADE,
18 av 13, rue Toulouse

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridian de Bordeaux:
68 barriques vin rouge diverses marques,
27 demi barriques do do
27 av F & J LACOSTE, 105 Royale

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure;
52 do do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc; 130 do do Ste Estephe, St Julien, Montferrand, &c; 15 demi do do Pauillac, Médoc et St Emilion; 25 bls vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis.

MIEL d'abeille, 6 bls 1re qualité, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis.

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse, 200 paniers huile fraiche en bouteilles et demi-bouteilles, Plagniol,
100 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois,
35 caisses savon de Marseille,
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
7 mai 11 et 15 St. Louis

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fév—1an

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 52, Bienville

SEL du Liverpool, gros et fin, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 52 Bienville

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENTS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 61, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

LEONARD STURTEVANT & Co.—MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, ET EXPEDITEURS, *Vendent en gros: de l'huile de baleine, de sperme et de lin*, Savon, Chandelles, Thés, Blanc de baleine, Peinture noir &c. &c.—No. 12, rue de la Vieille Levée. 20 avr

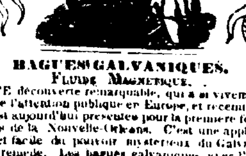

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNETIQUE.
CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertige, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, neuralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes ses *affections nerveuses*. Dans tous ces cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques.
Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps, où il peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.
Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie.
Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.
N. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.
Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
20 janv—4m

Marchandises au prix coûtant.
LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coûtant, et certaines au dessous, pour clore des consignations,
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français, de 20 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2, 50.
Gingans français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barege et grenadine riches.
Bareges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Poult de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches.
Coton chamoi et bleus, satiné et unis, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pelerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotonpalins organdis, tarlatanes et robes brodées.
Mérinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jings, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piqués blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blancs.
Mousseline laine, 3/4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, cotons blancs et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges noires et cordilières.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre,
LORNE & FROIS,
18 mai No, 21 et 4, rue de Chartres.

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.
L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.
Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.
Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

LES soussignés [illegible] navires Queen Victoria et [illegible] assortiment de marchandises de printemps et d'été, [illegible] M. Corneville, maintenant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des Nouveautés les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:

POUR HABITS.
Drap réduit noir, bronze, bleu, cap-de-Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs;
Mérinos de toutes les nuances.

POUR PANTALONS.
Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.

POUR GILETS.
Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleur de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemires de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai cora, dessins nouveaux;
Caleçons de toile à corsets,
Gants de soie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
12 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.
LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci-après:
Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons.
Bazin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets,
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites,
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises [illegible]
Cravates en mousseline [illegible]
Bretelles françaises, [illegible] élastique.
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionnent sur demande, dans le dernier genre de Paris.
25 mars L. A. & W. BARBARIN.

A VENDRE au débarquement du navire Floridian, ayant droit au drawback:
2 demi et 6 quarts pipes Eau de vie de Cognac de 4me preuve, de Pinet, Castillon & Co;
12 demi et 16 quarts pipes Eau de vie de Cognac, de 2me preuve, très vieille et supérieure, de Pinet, Castillon & Co.
32 barriques Vin rouge de Graves;
200 caisses do Leoville, d'Alfred Morton;
50 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
25 do Liqueurs superfines assorties;
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches, 25 dito Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises à l'eau de vie;
16 do Fruits dans leur jus; 20 do Fruits au vinaigre;
12 douzaines Moutarde de Maille;
500 boites Sardines; 500 demi dito dito, à vendre par
JORDY & BRAZIER,
27 avril No. 10, rue Conti.

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.
ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.
HABITS
En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpaca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux, habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.
PANTALONS
En mérinos d'excellente qualité, en parametta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.
GILETS.
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, chaine à petits dessins, ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseille en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.
CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem guingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.
Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
18 mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.
LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance [illegible] des sources mêmes ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est aussi [illegible] le conducteur le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans.

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
95 caisses liqueurs assorties fines, surfines et superfines, avec capsules et belles étiquettes.
94 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et abricots.
25 do raisins de Malaga, à l'eau de vie.
12 balles de 30 mille chaque, bouchons pointus surfins.
6 do de 30 dito do do
1 do de 15 do do communs.
18 barils vin blanc Sauterne, 19 do do Barsac.
13 caisses pruneaux en boites transparentes et pobans
50 do cerises à l'eau de vie [illegible], à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,

DUFFAU & Co, ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Brana, l'écurie située rue Bourbon, No. 119, près la rue St. Louis; Comme leur prédécesseur ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.
M. Duffau continue comme par le passé, son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourbon No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.
LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours [illegible] de leur pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, pourront être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs [illegible] trouveront [illegible] teneurs de livres, commis [illegible] maîtres d'hôtel, garçons de salle, barbiers et [illegible] en général.
On y trouvera également des garçons de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, [illegible] justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité, plus des gardes-malades.
IL PRÊTE DE L'ARGENT SUR DEPOT.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournit des apprentis [illegible] des ouvriers [illegible] ainsi que les [illegible] gardiennes d'enfants, &c. &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18 nov—1 an.

Bien de Campagne à vendre.
UNE des situations les plus agréables des environs de la ville à deux tiers de lieue et quatre milles au-dessus de la rue du Canal, contenant dix arpens de terre haute et en culture, avec un grand verger composé d'arbres fruitiers du premier choix; vignes, etc., principalement en rapport, et une allée de dix sept des plus beaux jacaniers du pays. Maison de maître de sept appartements, cuisine, chambres à domestiques, poulaillers, pigeonniers, écurie, etc.
Cette propriété, avec un peu d'attention au jardinage et au verger, par sa proximité aux marchés de la ville, est susceptible de produire facilement un revenu de $2,000 à $3,000 par an. Un bon acquéreur trouverait une excellente affaire et à des termes les plus avantageux, en s'adressant au No. 149 rue de la Commune. 11 mai

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plat-côtés, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barils et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serein.
WHISKEY—50 barils rectifié, 20 do vieux Bourbon.
16 mai

GLACES, SORBETS.
COURVOISIER & Co. donnent avis au public qu'aujourd'hui 13 du courant, ils feront l'ouverture du jardin St Antoine, où pendant toute la saison ils n'épargneront rien pour justifier le même patronage qui leur a été si libéralement accordé depuis plusieurs années. Les nouvelles dispositions faites à la place St Antoine et qui en ont fait un magnifique jardin, sont un attrait de plus offert au public, puisque les dames y trouveront toujours la collection la plus riche et la plus complète des fleurs et des plantes les plus variées, ainsi que crèmes à la glace et sorbets à tous parfums préparés avec les plus grands soins. Le public peut compter sur un service qui sera le complément d'un établissement unique en son genre à la Nouvelle Orléans.
13 avril—6f.

LEVITES EN DENIMS—2 caisses levites en denim et gilets de peaux, à vendre par
21 mai FROST & Co, 10 Magasins

REÇU et prêt à livrer aux abonnés, l'Illustration à $6 par an, la Revue Pittoresque à $2 10. Chez LE LIEVRE, encoignure Royale et St-Anne. 29 mai

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Chateau Briand, du Havre:
50 paniers Champagne, marque "Oregon" qualité supérieure; 50 dito, marque "Californie", très supérieur, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29 mai 17 et 19 St Louis

SAVON—300 boites pour toilette, à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

EPICES MOULUES—100 paquets gingembre, casse, poivre, moutarde, Cayenne, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

CHANDELLES—350 blanc de baleine assorties, à vendre par ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

VINS—200 quarts pipes Lisbonne, Sicile, Madère, Malaga, Muscat, Marseille et Champagne, Port, etc., en paniers et en boites, à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

SEL—100 boites et barils pour table, 1,000 sacs Liverpool, à vendre par ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

EN magasin et à vendre par le soussigné:
150 barriques vin rouge différentes qualités.
30 barils vin blanc vieux Sauterne.
250 do vieux whiskey.
1 pipe genièvre imitation Hollande.
50 paniers champagne différentes qualités.
500 caisses vin rouge St. Estèphe.
75 do vieux vin rouge Gruau La Rose.
150 do do Lafitte.
75 do do Margaux.
35 do do Latour et Haut Brion.
3,000 boites et demi boites sardines à l'huile.
2,500 do do [illegible]
500 do do [illegible]
[illegible]
9 mai CH[illegible]

CAFE RIO—1000 sacs café fin vert, à vendre par
11 mai L CANTIN, 49 Gravier

GRAINES fraiches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété; reçues directement du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande, Avoine d'Ecosse, [illegible]

A VENDRE AU [illegible] CHAMBRE [illegible]
LE grand magasin [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

[illegible] Gueroret al. vs. veuve David Bouumans.
COUR DE DISTRICT—No. 23,7[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le mercredi, dix juin 1846, à midi: 1o. Un lot de terre situé en cette ville, faubourg Plauché, désigné sous le No. huit, d'après un plan dressé le deux décembre 1837, par L. Surgi, arpenteur, et déposé en l'étude de [illegible] notaire Amédée Ducatel, annexé au livre des plans No. deux, le dit plan No. huit. Ce lot forme l'encoignure des rues Esplanade et Plauché, ayant 37 pieds 6 pouces 4 lignes et demie de face à la rue de l'Esplanade 36 pieds 9 pouces 1 ligne trois quarts sur la ligne du fond 36 pieds 9 pouces 7 lignes face à la rue Plauché, et 104 pieds un pouce 9 lignes sur la ligne qui le sépare de celui désigné par le No. deux; ensemble toutes les bâtisses et améliorations du dit lot. 2o. Un autre lot attenant au précédent, désigné sous le No. deux, d'après le sus dit plan, et ayant 37 pieds 6 pouces 4 lignes et demie de face à la rue de l'Esplanade, 36 pieds 9 pouces 1 ligne trois quarts sur la ligne du fond et 104 pieds 1 pouce 9 lignes sur la ligne qui le sépare de celui désigné sous le No. un, et 111 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne qui sépare le dit lot de celui désigné par le No. trois: ensemble toutes les bâtisses et améliorations du dit lot. 3o. Un autre lot attenant aux deux précédens, désigné par le No. trois, d'après le sus dit plan, ayant 38 pieds de face à la rue Plauché et 147 pieds 7 lignes de profondeur; ensemble toutes les bâtisses et améliorations du dit lot. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
6 mai—3 en 30j shérif de la Paroisse d'Orléans

John Forester vs. Henry Tunnage.
COUR DE PAROISSE—No. 16,601—En vertu d'un ordre de fieri facias lancé sur un bond de douze mois, à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, [illegible] mercredi, dix juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Annonciation, en cette ville, mesurant 31 pieds [illegible] pouces et demie de face à la rue Tchoupitoulas, sur 150 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot est situé dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée et Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, St. Jacques et du Marché, et un emplacement pour un marché forme une partie des lots Nos. 6 et 5, et est contigu au lot primitif, No. 7, d'après un plan primitif du dit faubourg, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public en cette ville. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
6 mai—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Patrick Fox vs Eliza Caroline Early, épouse de [illegible] L. Tracy.
COUR DE DISTRICT—No 23,245.—En vertu d'un writ de alias fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi neuf juin 1846, à midi:—Un lot de terre situé dans la seconde municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, St Jean, Julie et Girod, désigné par le No 63, sur un plan dressé par [illegible], devant notaire public en cette ville, et maintenant en possession de Lucien Hermann, mesurant 30 pieds de face du côté est de la rue St Pierre, entre les rues Julie et Girod, cent vingt huit pieds sept pouces et trois lignes de profondeur du côté de la ligne supérieure, qui le divise du lot No 61, et cent vingt-huit pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur le côté de la ligne inférieure, qui le divise du lot No 63, et courant dans la profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
6 mai—3en30j shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Alex. J. Icard et als.
COUR DE DISTRICT—No. 24,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi neuf juin 1846, à midi Cinq Lots de Terre situés au faubourg Tremé, de cette ville, mesurant ensemble 92 pieds de face à la rue Columbus, 151 pieds de face au passage Castanedo, 150 pieds de face à la rue Miro, et 119 pieds 4 pouces sur la ligne du fond entre le passage Castanedo et la rue Miro. Ensemble avec les bâtisses et dépendances. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
5 mai— Shérif de la paroisse d'Orléans

Jean Treboul vs. veuve Duffau.
COUR DE DISTRICT—No. 24,833—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour de District du Premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi onze juin 1846, à midi,—Henriette, négresse âgée d'environ 43 ans, Tom, griffe d'environ vingt quatre ans—Saisis dans l'affaire ci-dessus—Conditions: La somme de $296 66 2/3 cents, avec intérêt à raison de huit pour cent par an, à partir du 10 octobre 1845, jusqu'à parfait paiement, et tous les frais payables comptant; la somme de $296 66 2/3 cents avec l'intérêt de huit pour cent à partir du 10 octobre 1845, payable le 10 juillet 1846, et la balance, s'il y en a, payable comptant.
JOHN L. LEWIS,
8 mai shérif de la paroisse d'Orléans

Alexander Muir, syndic &c. vs Cotton Henry.
COUR DE DISTRICT—No. 24,803. En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour de District, du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, lundi huit juin 1846, à midi—Trois terrains lots de terre, Nos. dix sept, dix huit et dix-neuf, situés au faubourg Annonciation, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Lacoste et d'Orange, les dits lots mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lacoste, sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise. Ensemble toutes les bâtisses, améliorations, droits, chemins et privilèges qui y appartiennent, le tout conformément au plan dressé par Benjamin Buisson, daté 7 décembre 1832, et annexé à un acte passé devant William Christy, notaire public, en date du 11 janvier 1833. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
5 mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Les commissaires de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane vs. Placide Forstall, exécuteur testamentaire de feue veuve Poeyfarre.
COUR DE DISTRICT—No. 22,013.—En vertu d'un ordre d'alias saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi 22 juin 1846, à midi—1o. Un lot de terre situé dans la Nouvelle Orléans, rue de l'Hôpital, entre les rues Condé et Royale, mesurant, au pied français, 22 pieds de face à la rue de l'Hôpital sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles; 2o. Un lot de terre joignant le lot ci-dessus décrit, mesurant, au pied français, 47 pieds 6 pouces et plus de face à la rue de l'Hôpital, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; 3o. Deux autres lots de terre contigus dans le fond et faisant face l'un à la rue du Quartier, et l'autre à la rue de l'Esplanade, le premier mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue du Quartier sur une profondeur de 100 pieds d'un côté et 102 pieds de l'autre côté; le second [illegible] 60 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de 60 pieds d'un côté et de 94 pieds de l'autre côté. Ensemble avec toutes les bâtisses, constructions, circonstances et dépendances des dits lots de terre, sans exception ni réserve. Et saisis entre les mains de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, au nom de la défenderesse Mme. Veuve Poeyfarre—Saisis dans l'affaire ci-dessus—Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
30 mai—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE PAROISSE—No. 16,500—Mary C. Lyons, épouse de Richard F. Nichols vs. Richard F. Nichols. En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi 22 juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre situé sur la batture, en face du faubourg Ste. Marie, et désigné par le No. 10, d'après un plan dressé par P. Zimpel, voyer, le 6 novembre 1831, mesurant 23 pieds 1 pouce face à la dite batture, 23 pieds 10 pouces en largeur sur [illegible], sur une profondeur de 51 pieds d'un côté et 52 pieds 3 pouces de l'autre côté, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en brique à trois étages, ainsi que tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.
JOHN L. LEWIS,
29 mai—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du premier district Judiciaire—Paroisse St. Bernard—La Banque de la Louisiane vs. François Delery—No. 6941—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Cour de District du premier District Judiciaire de cet Etat, il sera offert en vente, au comptant des parties, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre les rues Royale et de Chartres, le mardi neuvième jour de juin 1846, à midi, les propriétés ci-après:
1o. UN LOT DE TERRE situé en la paroisse de St. Bernard, à environ trois milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et du même bord de la rivière, mesurant deux-cents pieds de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de mille pieds, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Ce lot de terre est borné sur la ligne supérieure par un autre morceau de terre appartenant à M. Thomas Barrett, et sur l'autre ligne par la propriété de Languille frères.
2o. UN LOT DE TERRE situé dans la même paroisse à environ quatre milles au dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le No. trois, sur un plan dressé par Journot, le 11 avril 1836, et mesurant un arpent de face au Mississipi, sur quarante arpents de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Cette terre est bornée sur la ligne supérieure par la propriété de la veuve Charbonnet, et sur l'autre ligne par la propriété appartenant au dit Barrett.
3o. Les ESCLAVES ci-après:

Nelson,	nègre	âgé d'environ	38 ans
Michel,	do	do	35
Thornton,	do	do	30
Jerry,	do	do	40
Charles,	do	do	33
Shepperd,	do	do	22
Alexis,	do	do	46
Auguste,	do	do	43
Crawford,	do	do	33
James,	do	do	12
Sam,	do	do	11
Charles,	do	do	16
Sophie,	négresse	do	24
avec son enfant de			6
Marie,	négresse	d'environ	28
avec son enfant Ursule,			4
Babet,	négresse	d'environ	31
Ursule,	do	do	46
Victoire,	do	do	40
Victorine,	do	do	31
Ketty,	do	do	28
Zémire,	do	do	14
Théodule, négrillon,			8

Et deux enfants dont on ne connait pas les noms.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions de la vente:—Comptant.
JOSEPH S. CUCULLU,
5 mai—3 en 30j Shérif de la paroisse St.-Bernard

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du premier district judiciaire—No. 24,980—Charles H. Sheafe vs. ses créanciers et les créanciers de Walton et Sheafe.—Les créanciers de Charles H. Sheafe et de Walton et Sheafe, sont notifiés par les présentes que, ce jour, la cession de leurs propriétés a été acceptée par la Cour, à leur profit; ils sont en outre notifiés de comparaître en l'étude de William Christy, notaire, en la ville de la Nouvelle Orléans, lundi le six juillet 1846, à 10 heures A. M. pour délibérer sur les affaires du dit Charles H. Sheafe et de Walton & Sheafe; il est ordonné que toutes procédures légales contre la personne et les propriétés de Charles H. Sheafe, et de Walton & Sheafe sont suspendues, et que MM. Cohen soit autorisé à représenter les créanciers absens.
Signé A. M. BUCHANAN, juge
Nouvelle-Orléans, le 3 juin 1846.
5 juin—3, 5,29 juin, 3juil F. LEBLANC, Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du second district siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure—Nettleton & Lee vs. Livaudais ou personnes inconnues—No. 900—A tous ceux que cela peut concerner, sachez:
Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du second district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse intérieure de Lafourche, dans la cause ci-dessus intitulée, et par moi reçu le 1er jour d'avril 1846, j'ai, le 16 avril 1846, saisi un morceau de terre appartenant à Livaudais ou personnes inconnues, n'habitant pas cette paroisse, situé dans la paroisse de Lafourche intérieure sur la rive gauche du bayou Lafourche à environ [illegible] en bas de la ville de Thibodeaux, ayant 58 arpens de face sur ledit bayou, borné en haut par les terres appartenant à Louis Hareng.
Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter [illegible] et les raisons motivées dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif à la Cour de District du second district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour payer la somme de trois cent [illegible] et une piastres et douze cents ($301 12 cents) et les frais de ce procès, étant le prix de travaux faits sur la dite terre, pendant deux cent vingt et un et 3/4 jours, par la réquisition de l'inspecteur général des chemins et levées dans la paroisse de Lafourche intérieure, [illegible] 1er février 1844 au 15 de juin 1844, conformément à un acte de la législature de cet Etat, intitulé: [illegible] chemins et levées, approuvé le 7 [illegible] 1844 [illegible] juin 1846.
M. BOURG, Shérif
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No. 7,794—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mardi, seize juin 1846, à midi, les billets ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. Un billet souscrit par R. F. Canfield à l'ordre de Franklin & Henderson, de la somme de $7,565. 41, daté du [illegible] novembre 1841, et payable le premier janvier 1843, sur lequel billet il y a un crédit de $3,125, produit de la vente d'un lot de terre.
2o. Un billet payable sur demande de la somme de $624, souscrit par Lunan L. Chapman, daté du premier janvier 1845, à l'ordre de Franklin, Ams & Co., et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, avec un crédit de $243.
3o. Un billet souscrit par Francis D. Newcomb, en faveur de Franklin & Henderson, daté du vingt neuf mai [illegible], payable [illegible] mois de date, et portant hypothèque, conformément à un acte hypothécaire en faveur des dits Franklin & Henderson, au rapport de Wm. Christy, notaire, passé le vingt-neuf mai 1845, sur des portions de terre ci-après décrites, situées dans la Paroisse St. Bernard, en cet Etat, savoir:
1o. Section No. 37, Township No. 14, Rangee No. 15, Est, et Section No. 37, Township No. 14, Rangee No. 16, Est, District Sud Est, Louisiane, et contenant mille acres en superficie.
2o. Section No. 38, Township No. 14, Rangee No. 16, Est, Section No. 37, Township No. 14, Rangee No. 17 Est et Section No. 17, Township No. 13, Rangee No. 17, Est District Sud-Est, Louisiane, et contenant mille acres en superficie. Lesquelles portions de terre sont contiguës et sont plus amplement décrites dans l'acte du huit mai 1845, au rapport du dit notaire Christy.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
5 juin—3 en 10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

F. D. Gott vs. M. et Mme. Kelly.
EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 18 juin 1846, à midi, à mon magasin de dépôt, Passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti,
Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. C. CLAIBORNE,
5 juin Marshal

COUR DE COMMERCE DE LA NLLE. ORLEANS—No. 7794—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin et Henderson et Stephen Franklin et Jno. Henderson, in solido—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de Nlle. Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente, le vendredi 5 juin 1846, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les esclaves ci-après nommés, appartenant au dit S. Franklin, et saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Winney, [illegible] âgée d'environ 30 ans; Sarah, négresse âgée d'environ 20 ans [illegible] Emilia, négresse âgée d'environ [illegible]
Conditions [illegible] JOHN L. LEWIS,
5 mai—3en30j shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No. 7,676—Anderson Carr & Co., en liquidation vs. Robert W. McKae—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le vendredi, cinq juin 1846, à midi. Deux billets souscrits par M. S. Read, à l'ordre de Robert W. McRae, datés Jackson, le 24 novembre 1843, chacun de la somme de $1,660 66, et payables au bureau d'Andrew Aitchinson, dans la ville de Jackson. Le [illegible] premier jour de janvier 1846 [illegible] et l'autre le premier jour de janvier 1847, paraphés ne varietur par Andrew Aitchinson, notaire public, sous la date du 24 novembre 1843. Ces billets portant intérêt à raison de dix pour cent l'an, à partir de leurs échéances, jusqu'à parfait paiement et sont endossés par R. W. McKae, sans recours. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant JOHN L. LEWIS,
25 mai—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No 7,794—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson, fi. fa. contre Stephen Franklin & Jno. Henderson, in solido.
En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente publique, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 6 juin 1846, à midi, les actions de banque, billets, traites, lettre de change, etc. ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. 100 actions du fonds capital de la Compagnie de Banque et de Canal de la Nouvelle-Orléans, au nom de Mme Franklin.
L'acquéreur devra en accepter le transfert sujet à l'engagement pris envers la dite Banque, de payer la somme de $2,540 le 18 avril 1846, avec les intérêts qui y auront accru.
2o. Aussi, 10 actions du fonds capital de la dite Banque.
3o. Deux billets souscrits par Thomas Bowman, à son ordre, daté du 20 avril 1846 chacun de la somme de $400, et payables l'un le 1er janvier 1846 et l'autre à douze mois de date.
4o. Un billet souscrit par H H Parker, de la somme de $303 75, à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle-Orléans, du 30 Novembre 1841, payable à quarante jours de date, au comptoir de ces derniers crédit sur le dos de ce billet de $90.
5o. Un billet souscrit par Robert H. McNair, de la somme de $815, 65, à l'ordre et endossé par Taylor, Gardner & Co., daté Nouvelle Orléans, du 7 mai 1842, payable le 15 juillet de la même année.
6o. Un billet souscrit par J T Yarrington, de la somme de $203 14, daté Nouvelle Orléans, du 29 Décembre 1840, à l'ordre de et endossé par Franklin & Henderson, et payable à 60 jours de date.
7o. Un billet souscrit par A T Bowie de la somme de $400. 14 à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle Orléans, du 6 Février 1841, et payable le 1er Janvier 1842, avec un crédit de $20.
8o. Un billet souscrit par Daniel C Lewis de $15, 42, à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Woodville, du 1er Décembre 1845, et payable à un jour de date, avec intérêt à 8 pour cent l'an.
9o. Un billet souscrit par R F Canfield, de la somme de $7,565 [illegible] payable sur demande à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle Orléans, du 25 juillet 1842.
10. Un billet souscrit par John M. Bell, portant hypothèque de la somme de $1,375, daté Nouvelle Orléans, [illegible] mai 1845, à son ordre et endossé par lui, payable le 31 Décembre 1845, paraphé ne varietur par Wm Y. Lewis, notaire public, en conformité d'un acte à son rapport du dit jour du 24 Mai 1845, sur le dos duquel billet est un crédit de $1,300.
11. Un bon de Nathaniel Basey, de $20, pour argent prêté, en faveur de Franklin & Henderson.
12. Un bon de J. Twitchell, de $200, daté Nouvelle-Orléans, du 23 Décembre 1844, en faveur de Franklin & Henderson.
13. Une lettre de change tirée par Wilas W. Richard [illegible] de la somme de $92. 93, sur Dubson & Davis Nouvelle Orléans, ordre Franklin & Henderson, datée Benton, du 11 Décembre 1841, et payable à trente jours de date.
14. Un certificat d'actions, No. 3,323, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, faveur de Franklin & Henderson, pour $471. 06, etc.
15. Un autre certificat No. 2,345, même Compagnie, faveur des mêmes pour $150. 37.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
30 mai—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No. 7,794—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi 10 juin 1846, à midi [illegible]
Conditions—comptant.
L'acquéreur devra se conformer entièrement aux conditions et restrictions mentionnées dans l'acte de transfert [illegible] J. Franklin [illegible]
JOHN L. LEWIS,
27 mai—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

MAGASIN DE SOIERIES, DE NEW YORK.
No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE. ORLEANS
WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur le vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus nouveaux et les plus riches de cette saison. Les facilités qu'ils ont [illegible] faire venir de leur maison de New York No. 136, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPÉENNES, ainsi que les articles achetés à bas prix aux encans de New York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivants, à savoir:
Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine,
Alpacas noir, bombazine, balzorine, barege et mousseline de laine,
Barege extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal.
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples ondé,
Brocade riche et soieries pekin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,
Tout de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assorties,
Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Mérinos français et Velours en soie.
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassée,
AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreuil, soie, filet, cacheroire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.
Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.
Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordons à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barege vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mecklin, Valenciennes et Lisle; idem Suisse et jaconat.
Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 28 oct

A VENDRE.
UNE négresse d'environ trente ans, et depuis vingt ans dans le pays, parlant l'anglais et le français. Elle est excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et marchande. Elle est vendue comme excellent sujet, ayant toujours été très fidèle à ses maîtres. Pour les conditions, s'adresser au No. 2, Vieille Levée, face à la Douane.
31 mai—

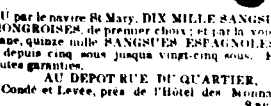

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

SANGSUES! SANGSUES!
LE soussigné reçoit par les arrivages d'Europe, des SANGSUES HONGROISES & SUEDOISES, qu'il vend toujours à ses prix ordinaires, à ses dépôts, rue de Chartres No 187, et rue St Charles, No 42.
4 av J. B. RUSCONI.

SANGSUES.
10 MILLIERS sangsues hongroises, reçues par le navire Alesto, venant de Bordeaux, et à vendre à des prix modérés, à l'entrepôt, rue de l'Esplanade, encoignure Chancalvo, No. 96, continuation de la rue Royale.
5 fév J. P. SOUBIRAN.

Marchandises Françaises, en gros.
LE soussigné devant bientôt partir pour France, prévient les marchands de la ville et de la campagne, qu'il vendra à très bas prix, pour du comptant, les articles suivans reçus par les navires Elizabeth, Octavius, Claiborne et Hindoo, du Havre;
Coutils français pour pantalons, pur fil,
Gingat fil, bleu et blanc,
Mérinos noir pour habits,
Jaconas et organdis imprimés, nouveaux dessins,
Bareges imprimés, unis, à raies, noir, blanc et vert,
Mousselines suisses unies et à carreaux ou brodées pour rideaux,
Eventails, eau de Cologne Monpelas et autres qualités,
Dentelles fil et dentelles imitation; entredeux dito,
Voiles et voilettes, fleurs artificielles pour printemps,
Rubans pour chapeaux, nouveaux genres, No. 7 à 12,
Mouchoirs de batiste unis, à ourlet, à rivière, imprimés &c. &c.
Soieries noires pour écharpes et pour robes,
Crêpe lisse et crêpe &c.
L. H. RICHARD,
Encoignure Chartres et Douane [illegible]

[illegible] FRANCE.

[illegible] JUIN 1846.
SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent:

Anderson, (John) et son épouse
B
Baudroux, Julien de Marie
Boillon, Alexandre
Barthe Louis Joseph
Bodelais, Philibert
Brouzau, Fçois Castagne
Benoit, Auguste
Boca, Michel
C
Cailleger, Pierre Lepage
Caillet, Antoine,
Calmel, Baptiste,
Cyrille, Rolland
Chartier, Jacques Richard
Clogenson, Fanny [illegible]
Chaucher, (les époux)
Chalonge, Auguste
Charriere, Jean Eugène
D
Deporet, Eléonore
Demolliens, Amédée
Denechaud, Antoine
Ducuron, Jn Bte Lucien
D'Herele, T
Desbout, Dominique
Daret, Julien
Donat, Marcel B
Delatre,
D'Usson, de St Soupplet
F
Felix Vincent,
Forestier, Antoine
Frichot
G
Guspan, les époux
Gary, Pierre
Germont, Jacques
J
Janain, Claude, François
L
Le Gouster,
Laine, Charles
Loumiet, Jean
Labusquère, Cyrile
Laraze, Firmin
M
Michel, Jacques
Mauras, Jacques et Pierre
Mermet Georges
Mainville, veuve Deporet
Meyer, les époux
Macon, Fçoise femme Pottier
P
Perroux, Louis Ernest
Plaisant, Jeune
Poujet fils,
Q
Quarrez, Charles
R
Rousselin, les époux
Romieu, Alexandre
Robert, Pierre
T
Tetard, Remi
Trinchery, Emile
V
Viau, Antoine

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
2 juin

M. MARCHAL, 27, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix:
1 caisse mérinos noir, Fiturie Lapin;
3 do coutil assortis,
300 douz. chapeaux, paille d'Italie;
1500 paltots d'été, coutil et mérinos,
500 pantalons d'été do do,
25 douz mouchoirs batiste uni;
30 pièces [illegible]
25 douz. chemises différentes qualités devant en toile.
30av

EN débarquement du navire Florian, venant de Bordeaux:
30 barriques vin rouge,
30 caisses abricots à l'eau de vie.
5 do prunes do
5 boucauts fils voile.
5 caisses [illegible] verte, à vendre par
24 avril DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE par le soussigné—250 caisses et barils sucre en poudre, écrasé et en morceaux; 2500 sacs en pitre de 2 1/2 boisseaux; 200 sacs café de Java; 50 barriques riz de la Caroline; 20 surons indigo supérieur; 750 barillets clous de Boston; 400 caisses blanc de baleine de New Bedford; 200 caisses savon; 1500 paquets thé impérial et poudre à canon; 400 barils maquereaux No. 3 du Nord; 300 barils maquereaux No. 1; 100 caisses chocolat, 1000 tambours figues. NORCROSS & FOSDICK,
7 av 40 Gravier.

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualités, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle, en casimir, à la mode, do en soie, feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2500 caisses bottes, souliers et brodequins, en assortiment complet et convenables à la saison, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane

ON a besoin de 300 couturières immédiatement. S'adresser à JOHN BELLOW, jnr.
11 mai Encoignure Conti et Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

TABAC de Cube—200 balles capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St Louis

PICADURA—20 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St. Louis

HUILE—400 potiches huile d'Espagne, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai 20, St. Louis.

CAFE de la Havane—200 sacs café à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai 20, St Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des meilleures marques, à vendre par
11 mai LAPEYRE, HARISPE & Co. 20, St. Louis

SUCRE raffiné de Boston—300 colis; Sacs en pitre—25 tan; Thé—1000 boites. Thé supérieur—100 paquets; Clous—500 barils, venant de Boston. Blanc de baleine—400 caisses New Bedford, Indigo—20 surons. Figues—500 tambours, Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, et 500 [illegible] à vendre par
29 av NORCROSS & FOSDICK

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Caledonia à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
4 avril 26 Vieille Levée

GUAVA, pâte et gelée—A vendre par
11 mai B VALLE, 26, Commune

RÉCEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse; 50 demi barriques idem,
100 caisses vin muscat, 25 do Lunel, supérieur,
125 caisses olives, capres et cornichons;
10 balles amandes à coques tendres;
200 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi-paniers idem;
50 paniers idem de 24 demi bouteilles; 50 paniers idem de 12 demi pipes. J P BERCIER & Co.
4 avril 54, Vieille Levée

NOUVEAUTÉS DE PARIS.
ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.
MADAME VINCENT étant sur le point d'aller en France faire des achats, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle. Orléans et des environs, qu'elle vendra les articles suivants, à des prix très modérés:
Chapeaux de paille Toscane, Rutland et à jour, dans les formes les plus nouvelles, pour femmes et enfants.
Barege et organdi imprimé de Dollfus, Mug & Co.
Châles et écharpes de barege, pelerines et fichus brodés,
Rubans et fleurs, gants et mitaines de filet blanc et noir,
Robes de mousseline et mouchoirs de batiste brodés.
Dentelles de fil [illegible] d'Ecosse et en coton.
Evantails, parapluies, ombrelles et corsets perfectionnés.
Echarpes de marli, bas de soie et de fil d'Ecosse blancs, noirs [illegible] couleurs.
Aussi—Mantelets, écharpes et châles de dentelle, articles nouveaux. 4 mai

DIVERS—100 caisses huile d'Olive, 1 douz. par caisse; 100 paniers do. 12 bouteilles et 22 dr chaque; 150 paniers anisette; 45 caisses kirsch; 30 do absinthe, 60 caisses fruits à l'eau-de-vie; 35 barriques Montferrand, Quercy, et St Julien; 16 bls Médoc; 16 caisses sardines à l'huile, 5 paniers guignolet, 10 caisses liqueurs assorties, 60 caisses eau de fleur d'oranger, 4 caisses papier dorette, 100 caisses marinades, 30 do prunes, 15 do curaçao; 30 do Maraschino; 8 bls et 6 damejeannes vieux vin de Madère, 6 caisses pâtés truffés, 100 rames papier à lettre français, 25 caisses vin [illegible] 20 do Chateau Lafitte, 400 do St Julien Médoc, &c. &c. à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.,
34, Tchoupitoulas.

$20 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de l'habitation de M. Auguste Granet, située dans le marais Plaquemines, rive gauche du fleuve, à environ douze lieues de la Nouvelle Orléans, le nègre CHARLES, âgé d'environ trente ans, taille moyenne et parlant anglais et français. [illegible] La dite récompense sera payée à quiconque arrêtera le dit esclave et le logera dans une des geôles de cette ville [illegible]
F H PETITPAIN,
No. 138 rue de Chartres

AUX PLANTEURS SUCRIERS.
ECONOMIE DANS LA CONSOMMATION DU BOIS.
APOLINAIRE PERRAULT a l'honneur d'informer messieurs les PLANTEURS SUCRIERS, qu'il possède depuis peu UN PLAN INFAILLIBLE pour la cuisson du sucre et l'économie dans la consommation du bois. Il est tellement persuadé de la réussite, qu'il s'engagerait à fixer la quantité de bois que ses équipages auront brûlé dans un espace de 24 heures, quantité proportionnée à une corde et trois quarts par [illegible] pour les quatre chaudières pourront faire de 7 à 9 [illegible] cuites par 24 heures. Il donne en outre l'assurance que les équipages faits d'après ce plan pourront [illegible] faire trois cents boucauts [illegible] d'en retirer les cendres. Les planteurs [illegible] l'honorer de leur confiance peuvent [illegible] sur ce qu'il avance, qu'il s'engage [illegible] de son salaire que lorsque l'ouvrage sera éprouvé [illegible] s'engageant en même temps à le réparer [illegible] roulaison, s'il en était besoin. Le prix des chaudières est de $40 et celui des cheminées de $50.
S'adresser à M. J. LARCHE, rue de la Vieille Levée No. 71—A M. E. DAUNOY, rue d'Orléans No. [illegible]—A Mr. FLOWER, rue Natchez No. 37; et à M. [illegible] paroisse Jefferson, chemin de Barataria. 22 déc—6m

LES soussignés offrent à vendre [illegible] diverses consignations:
Eau de vie, en 1/4 [illegible] 1/4 pipes, savoir,
Pinet Castillon & Cie, 1ère preuve, couleur ordinaire,
idem couleur de Londres,
idem 1re pre, très vieille et supérieure
Maglors, 1re [illegible] idem
Otard, Dupuy & Cie, 4me [illegible] dito
A. Seignette 4me [illegible] dito
Vin [illegible] en barriques, Quercy, Léoville, Graves, St Emilion, St Estèphe, St Julien et Chateau Margaux.
[illegible] St Julien, Léoville, Chateau Margaux, Chateau Lafitte.
[illegible] Barsac, Sauterne et Haut Sauterne.
[illegible] de Porto, [illegible] très vieux et supérieur
[illegible] kirsch, guignolet, Curaçao et liqueurs assorties [illegible] et superfines.
[illegible] bons (variantes) et moutarde de Bordeaux.
[illegible] d'huile, en grandes et en demi boites.
[illegible] l'huile.
[illegible] de qualité supérieure et des marques du [illegible] et Loisson et du comte de Mordant en gros [illegible] demi bouteilles.
Genièvre [illegible] Hollande, [illegible] pipes, Swan (brand).
JORDY & BRASIER, en liquidation.
1 j No. 10, rue Conti.

WHISKEY—300 barils, à vendre par
1j. JAS. R. WOODRUFF, 60, Camp.

PORC—1,000 barils prime, etc. à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92, Tchoupitoulas.

GRAISSE—100 barils et 500 barillets, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92 Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—100 barils d'hiver, épurée, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92 Tchoupitoulas

FARINE—400 barils farine de St. Louis, marque de boulangers, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
1 j. 92. Tchoupitoulas

CIRE—5 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
1 j 92 Tchoupitoulas

PEAUX DE DAIMS—5 balles en bon ordre pour l'exportation, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92, Tchoupitoulas.

GUIGNOLET—120 paniers par 6 bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE,
28 mai 103, Royale.

BOUTEILLES VIDES—200 paniers, en magasin et à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

BOUCHONS—300 milliers pour bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—3,000 boites et demi boites, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ABSYNTHE ET KIRCHEN-WASSER—100 caisses, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

CURAÇAO—50 caisses, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ANISETTE—300 paniers anisette fine, surfine et superfine, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

DEMANDE—Un jeune homme connaissant la comptabilité et pouvant donner d'excellentes recommandations, désirerait trouver un emploi comme teneur de livres. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 6 mai—

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue B[illegible]

ABSINTHE SUISSE—50 caisses, [illegible]

SERRURES [illegible]

VENTES DE CE JOUR

[illegible]
PAR J. B. PLACHE & Co.
VENDREDI 5 du courant, à 10 heures [illegible] vendu à l'encan au magasin [illegible] Levée [illegible]
1000 barils [illegible]
100 barillets [illegible]
3 juin

VENTES A L'ENCAN

VENTE DE SYNDIC.
Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans
No 8064—James Lee vs ses créanciers
PAR CHRISTY & CENAS.
Wm. CHRISTY, Encanteur.
EN vertu d'un ordre de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 juin 1846, et sous la direction de John G. Gaines, syndic provisoire des créanciers de James Lee, sera vendu à l'enchère, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, le samedi, 11 juillet 1846, à midi:
Le bateau à vapeur OLD HICKORY, ses agrès, apparaux et ameublement, ainsi qu'il se comporte, à Alger, sur la rive droite du Mississipi.
Conditions—Comptant. 5 juin—3en30j

PAR J B CROZAT, Encanteur.
IL sera vendu samedi, 6 juin 1846, à midi, à la Bourse St. Louis, une propriété située rue Bienville, ayant 40 pieds de face à la rue Bienville, sur 130 pieds de profondeur, comprise entre celles Villeré et Robertson.
Il y a sur ce terrain, une maison de 3 appartements, galerie, cabinets et une cuisine, chambres à domestiques, caves, puits, lieux d'aisances, &c. [illegible] état
La maison est assurée pour $3000 jusqu'en [illegible] 1846, dont l'acquéreur s'engagera de [illegible]
Conditions—1/2 comptant et la balance [illegible] mois de crédit, en billets endossés [illegible] vendeur, portant hypothèque [illegible]
Les actes de vente pardevant [illegible] notaire public, No. 11, rue du Camp, aux frais des acquéreurs.
4 juin—3

PAR ABAT & DOMINGON.
IL sera vendu à l'encan, le 6 juin 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.
Un joli domestique de maison, Richard, nègre âgé d'environ 18 ans.
Une négresse cuisinière, Marie Rose, créole, âgée d'environ 35 ans.
Une jeune négresse de 13 ans, domestique de maison.
Ces esclaves sont tous garantis. 3 juin

Vente renvoyée
PAR ABAT & DOMINGON.
Vente sans réserve de 15 beaux Terrains situés au faubourg Tremé.
SAMEDI, 6 juin courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, 15 TERRAINS situés dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Tonti et Miro, d'après un plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois.
1 juin—5

PAR M. BARNETT Jr., Encanteur.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, en date du [illegible] mai 1846, il sera vendu à la Bourse St. Louis, à la Nouvelle-Orléans, samedi le vingt-sept juin 1846, à midi, les propriétés ci-après désignées, appartenant à la communauté existant entre Isaac T. Preston et feu Catherine L. Preston, savoir:
Les 23 lots de valeur numérotés de un à vingt trois inclusivement, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Derbigny et Roman, et faisant face au Canal Carondelet de la ville de la Nouvelle Orléans.
Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Derbigny, sur 149 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et 28 pieds de largeur sur la ligne du fond.
Le No. 4 mesure 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny, 149 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du No. 3, 149 pieds sur l'autre ligne et 17 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 27 pieds 1 pouce et 1 ligne de face au Canal Carondelet, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 27 pieds 1 pouce et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Le No. 5 forme l'encoignure du Canal Carondelet et de la rue Derbigny, et le lot No. 15 forme l'encoignure du Canal Carondelet et de la rue Roman.
Le lot No. 16 mesure 38 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Roman, 149 pieds 6 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 17, 149 pieds sur l'autre ligne et 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Le lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Roman, sur 149 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond.
Les lots Nos. 18, 19, 20, 21, 22 et 23 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue St. Louis, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le No. 18 forme l'encoignure des rues Roman et St. Louis.
Le lot No. 7 de l'ilet No. 45 mesure 25 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, situé entre les rues St. Louis et Canal Carondelet.
Les dites propriétés seront conformes à un plan dressé par Joseph Pilié, alors arpenteur de la Municipalité No. 2 de la ville de la Nouvelle Orléans, en date du [illegible] 1840, et déposé au bureau de David McCay Esq., notaire public dans la dite ville, le tout mesure américaine.
Conditions: Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, à dater du jour de la vente, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété.
Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 mai—5t 1ps

MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT.
NORTH & BROTHERS,
Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle.-Orléans
Marchands de [illegible] AMÉRICAINS, COUVERTURES, [illegible] et d'INDIENNES, [illegible] importeurs directs [illegible] de Bas allemands, anglais, [illegible] espèce de marchandises [illegible] courant.
COTON [illegible] 4/4 et 7/8, do croisé 4/4, 7/8 [illegible] Kentucky, [illegible] Alabama [illegible] de Maryland, [illegible] couleur, [illegible] Washington plaids et jeans, coton de Appleton 4/4 et 7/8, idem de Hope Mills Granite, Massachusetts, Oneida, Franklin, Gladding, [illegible] Tremont 7/8, Springfield 7/8, [illegible] 7/8 et sans marques, coton à chemises, blanchi, de Boy State 4/4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7/8, coton à draps, blanchi, de Hamilton 6/4 et 12/4, idem écrus de Waltham, [illegible] Lawrence, Appleton, Hamilton, et dans marques, [illegible] flanelle différentes couleurs et Salisbury, idem [illegible] à [illegible] Barcelone, [illegible] de [illegible] cravates jaconat à carreaux, soie noire, idem [illegible] blanches; mouchoirs Verona [illegible] Bandanas, idem Barcelone, foulards en coton, mouchoirs madras, [illegible] Walthe, &c., nappes et serviettes [illegible] toile écrue, [illegible] d'Irlande, [illegible] de la Caroline, [illegible] jeans [illegible] York, de Hamilton et de Chester; jeans [illegible] chaussettes [illegible] allemandes, françaises, [illegible] pour domestiques [illegible] idem cachemire, idem pour enfans [illegible] à marquer, [illegible] barège vert; [illegible] York Mill, [illegible] matelas, guingham [illegible] de [illegible] en Américaines de 7 points, idem françaises, [illegible] anglaises, 10, 11, 12 et 13/4 pour lit d'enfans; drap [illegible] étoffes à gilets, piqué impérial; fil à coudre [illegible] et gris, idem différentes couleurs assorties, fil Alexander, idem en couleurs assorties; mousselines [illegible] et à dessins, idem rayée et à carreaux, [illegible] mousseline, idem de batiste et jaconat, bandes et [illegible] dentelles, bobinet noire et blanche; valenciennes, [illegible] mousseline [illegible] jaconat [illegible] à carreaux, [illegible] dentelles noire; satinet bleu et noir, [illegible] jeans du Kentucky, casimir [illegible] bleu, noir et vert, idem gros vert [illegible] et vert bouteille demassé, [illegible] brun à carreaux et tlarce de 25 yardes, [illegible] tabliers; étoffes à carreaux pour meubles [illegible] soie, et un grand assortiment de [illegible] une variété de 150 à 200 [illegible]

[illegible] MARCHANDISES SECHES, FRANÇAISES, [illegible] par l'un des associés à Paris [illegible] également en:
[illegible] genre entièrement nouveau, [illegible] idem damassé, [illegible] dessins, idem Pallicat, Napolitaine, [illegible] parasols pour dames, idem soie 36, [illegible] mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Ecosse, article nouveau et riche, mousseline de laine [illegible] en soie, mouchoirs de cou pour dames, [illegible] cravates de [illegible] 3/4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem nouveauté, pour hommes, shalls cachemire imprimé 3/4, 4/4, 6/4 et 8/4 écossais, soierie de Pekin, unie, noire, ondée et rayée, cantes de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, poult-de-soie noir, uni, ondé et à raies, demi-bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, guingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, casimir nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste-fil, divers genres, toile à draps française, mérinos couleurs assorties, flanelle gaze et croisée, cotonnades à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en mérinos, mouchoirs [illegible] couleur, pour hommes, shalls mérinos à dessin, shalls thibet, 5/4 et 6/4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideaux, cachemire d'Ecosse pour [illegible] 4/4 et 7/4, galons fil de 1 à 22, en [illegible] à rideau, fil noir pour tailleur, des bronzes et argentés, boutons pour habits et paletots, idem nacre et os, boutons [illegible] fil français patenté, peignes à toilette, fil à coudre [illegible] couleurs, frange rose noire, satin noire blanc, shalls coton 4/4 et 7/4, mousseline de laine noire 4/4 [illegible] 1er oct

A VENDRE en débarquement du navire Ancona, venant du Havre:
12 meules fromage de Gruyère,
25 fromages pâte grasse,
144 do têtes de maure [illegible] de Hollande,
100 damejeannes de 1 gallon,
100 do do.
A vendre par NUMA LACOSTE,
28 mai 103, rue Royale

LIQUEURS assorties—50 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, à vendre par NUMA LACOSTE,
28 mai 103, rue Royale

VINS en barriques et demi barriques St. Emilion, St. Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Léoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne.
A vendre par NUMA LACOSTE,
28 mai 103 Royale

VINS en caisses par 12 bouteilles et 24 demi do St. Julien Médoc, Chateau Léoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne, à vendre par
NUMA LACOSTE,
28 mai 103, Royale.

CAPSULES et étiquettes, à vendre par
NUMA LACOSTE,
103, Royale.

EN débarquement du navire l'Edouard, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
25 boites Truffes du Périgord,
50 demi boites do do;
7 caisses Pâtés truffés; 107 boites [illegible]
1444 boites, demi et quart de boites [illegible]
20 caisses Fruits au jus; [illegible]
4 barriques vieux Vin blanc [illegible]
27 barils do do
25 barriques [illegible]
500 caisses [illegible]
[illegible]
CHS. DUFOUR, 11 Conti

[illegible] SOULIERS ET BRODEQUINS—[illegible] caisses [illegible] des navires [illegible] et E H Chapin. [illegible] à vendre par R G HOBBS,
12, rue de la Douane

CHAMPAGNE Comte Rohan, Sillery grand mousseux—Les soussignés viennent de recevoir par le navire [illegible], venant du Havre, [illegible] de cet excellent vin [illegible] LOREILHE & Co,
27 mai Encoignure Royale et Douane

A VENDRE—En débarquement du navire Elizabeth [illegible]